This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Can
3Q3
5.3

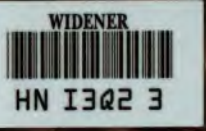

Can 325.5.5

Harvard College Library

FROM THE

FRANCIS PARKMAN

MEMORIAL FUND

FOR

CANADIAN HISTORY

ESTABLISHED IN 1908

Can 323.5.3

VOYAGE

AU

PAYS D'EVANGELINE,

PAR

MADAME MOREL DE LA DURANTAYE.

LOWELL, MASS.,
IMPRIMERIE DE L'ETOILE, 67 RUE MARKET,
1894.

[illegible] de la [illegible]

VOYAGE

AU

PAYS D'EVANGELINE,

PAR

MADAME MOREL DE LA DURANTAYE.

LOWELL, MASS.,
IMPRIMERIE DE L'ETOILE, 67 RUE MARKET,
1894.

Can 323.5.3
HARVARD COLLEGE
SEP 10 1914
LIBRARY
Francis Parkman fund

PREFACE.

LECTEURS Canadiens, défions-nous des Lawrence et des Winslow, ainsi que des De la Tour : Ils sont morts il est vrai, mais il nous semble que leur souffle empoisonné plane dans l'air. Qui de nous ne se rappelle pas de 1837-38, cet échafaud sur lequel de nobles cœurs rendaient leur belle âme à Dieu, pour l'amour de leur patrie ! Voyez ce jeune homme de 16 ans qui était l'unique soutien de sa pauvre vieille mère : il monte courageusement les degrés de cet infâme gibet. Demandez à ces pauvres victimes du fond de leurs tombes, interrogez-les, elles vous répondront : " Défiez-vous ! " Oui, il nous faut se d fier de ces hommes sans cœur, qui se vendent pour de viles sommes d'argent, ou bien pour garder leur siège de sénateur ou de ministre. Voilà autant de Lawrence ressuscités. Oui, il nous faut nous défier, et surtout de bien prier si nous voulons éviter de nouveaux malheurs comme ceux que notre cher Canada a été le théâtre à différentes époques ; ne l'oublions pas, si nous voulons avoir de bons représentants, animés de l'esprit de justice et de foi, car un gouvernement qui n'a pas la prière pour principe, il est très dangereux qu'il devienne athée.

J'assistais hier à un sermon, et l'éloquent prédicateur prouvait la nécessité de demander à Dieu par la prière ce que nous avons besoin sur la terre.

LE PAYS D'EVANGELINE.

Le collège de Memramcook n'a guère plus de vingt ans d'existence (1864), et il marche déjà de pair avec les collèges classiques de la province de Québec. Plusieurs de ceux-ci lui sont même inférieurs sous le rapport de l'organisation maternelle.

Ce même collège qui porte le nom de St. Joseph sur les confins du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, au centre même des populations Acadiennes, ne pouvait être mieux choisi.

Remontez à l'origine de chacune de nos institutions catholiques vous trouverez un prêtre. Ici encore c'est un prêtre qui apparaît au premier jour, et qui est l'âme de cette œuvre. C'est sous l'inspiration du Père Lefebvre, c'est par son zèle, son énergie, sa persévérance, son habilité administrative, en un mot par toutes les qualités qui distinguent les fondateurs, qu'a été créé et organisé ce magnifique établissement, qui est le seul de ce genre dans les provinces maritimes, qui soit dédié aux Acadiens.

On ne saurait exagérer l'importance d'un pareil établissement. Le plus grand malheur n'a pas été la dispersion des Acadiens, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle. Dans toute cette douloureuse période, ils n'ont eu on peut dire aucun moyen d'instruction. La plupart furent

même longtemps sans avoir de missionnaires résidant au milieu d'eux.

On conçoit l'état d'ignorance et de stagnation qui s'en est suivi. Mais de nos jours une ère nouvelle a commencé pour les Acadiens et elle coïncide précisément avec l'ouverture du collège de Memramcook, qui en a été la principale cause. Il en est sorti toute une pléïade d'hommes instruits, actifs, animés d'un patriotisme ardent et éclairé, qui ont fait leur réputation dans différentes carrières, et qui défendent la cause de leurs compatriotes sur tous les terrains de la vie publique et privée. On compte parmi eux deux sénateurs comme M. Poirier, écrivain aussi distingué que sage politique, des députés aux communes et aux législatures provinciales comme MM. Landry, LeBlanc, Terriault, LeBillois, etc., des avocats, des médecins, des instituteurs, et d'excellents prêtres parmi lesquels il faut compter l'abbé Cormier, curé de Cocagne, l'insigne bienfaiteur du collège dont j'ai déjà mentionné le nom. Chaque année voit s'accroître cette phalange d'hommes remarquables, qui, avec le temps, fera reprendre au peuple Acadien la place que ses malheurs lui avaient fait perdre.

MA CHÈRE AMIE :

J'apprends que vous êtes de retour d'un voyage dans les provinces maritimes et que vous étiez à Grand Pré, le jour anniversaire de l'expulsion des pauvres Acadiens.

Que n'étais-je auprès de vous pour partager les émotions que vous avez dû ressentir en visitant le beau site de ce village, ainsi que le cimetière et l'Eglise d'où les infortunés Acadiens furent forcés, l'épée dans les reins, de prendre le chemin de l'exil.

Faites-moi donc part de ce qui vous a le mieux redit le passé

de notre Jeune Acadie? Que reste-t-il des ruines de l'ancien Port Royal, des forts Beauséjour, Beaubassin?

Je suis par anticipation,

Votre amie obligée,

G.

MA CHÈRE AMIE,

Vous m'écrivez comme si je revenais de l'Acadie, les mains pleines de dépouilles archéologiques; détrompez-vous. En parcourant la pauvre Acadie, j'obéissais à une demande qui m'avait été adressée par l'Hon M. Tremblay, M. le Chanoine Paré et MM. les échevins de Montréal, de bien vouloir faire une excursion là où bon me semblerait, dans le but de recueillir des aumônes pour les pauvres incendiés du Saguenay. Seulement, lorsqu'il s'est agi de tracer mon itineraire, il n'est pas étonnant que je me sois rappelée le pays de mes ancêtres, car c'est chez ceux qui ont souffert le plus dans le passé, que l'on doit chercher les plus douces sympathies envers les malheurs présents.

Toutefois, si ma visite aux provinces maritimes est une mission de charité, je n'ai pu parcourir cette terre arrosée des larmes et immortalisée par le désespoir impuissant de tant de braves voués à l'extermination comme peuple, sans ressentir le souffle puissant du souvenir peupler ma pensée du sombre drame du passé!

Oui, j'ai visité les cimetières et j'ai vu les tombes dont le temps a effacé les noms, et là j'ai bu à longs traits à la coupe du souvenir. Vous désirez connaître les impressions reçues, lire les notes que j'ai pu prendre au cours de cet espèce de pélerinage. Je me rends à votre désir. J'ouvre mon carnet et je ne ferai que transcrire ce que j'y ai inséré, mon récit sera donc nécessairement dégagé de toute élégance de style; mais je ne crois pas que les artifices de la rhétorique soient ici nécessaires pour impressionner, captiver et émouvoir et c'est avec confiance que je donne franche coudée à ma plume inexpérimentée.

Mon récit se divisera en deux parties: la première traitera du mérite du caractère Acadien, et la seconde, de la dispersion des Acadiens d'après des documents les uns inédits, les autres peu connus.

I.

DÉPART DE MONTRÉAL.

C'est le 1er septembre, à huit heures du soir, que je laissai Montréal.

Je ne sais plus quel écrivain a dit qu'il ne connaissait

pas de plaisir plus triste que celui de voyager, je sais que ceci est tout à la fois vrai et faux.

Rien de plus véridique si le voyageur n'a pas de but arrêté et qu'il s'en va de par ce monde en Juif Errant; il a beau changer de scène aussi souvent que de posture, il trouvera toujours comme dit Boileau, que

l'Ennui monte en croupe et galope avec lui

ou prend passage à bord du même convoi et voyage à ses côtés.

Mais c'est différent pour le voyageur qui a un but; la monotonie du trajet est alors trompée par l'activité de la pensée préparant les voies au succès du voyage.

Moi, j'allais remplir une mission de charité inspirée par les malheurs des pauvres incendiés du Saguenay et le trajet me parut par conséquent rapide et charmant.

II.

Générosité Acadienne.

Je parcourus les provinces maritimes, frappant à toutes les portes, et je dois dire que partout on me reçut à bras ouverts. "Soyez la bienvenue," me disaient-ils en me serrant la main et en me donnant souvent le dernier denier qu'ils possédaient. "Vous venez du Canada, madame, me disaient-ils souvent, les larmes aux yeux," ah! nous les aimons bien les canadiens, car ils sont français comme nous."

Si j'ai été profondément touchée et émue de ces paroles qui dénotent la richesse du cœur Acadien, je dois ajouter que je n'oublierai jamais la bienveillante générosité de nos Seigneurs les Evêques de Portland, Halifax, Nouveau-Brunswick et Charlestown, aussi bien que celle

de ces bons curés qui n'avaient qu'à dire un mot à leurs paroissiens pour que les bourses s'ouvrent et les aumônes se versent avec abondance.

J'avais bien raison de compter sur la générosité Acadienne et jamais je n'oublierai la reconnaissance que j'ai vouée à ce cher peuple demeuré si patriotique.

III.

Déportation des Acadiens.

Le 2 septembre 1755, le lieutenant-colonel Winslow prétexta une excursion en chaloupe pour aller s'assurer auprès de Murray que rien n'avait transpiré de leur guet-apens. Ils s'entendirent pour convoquer une assemblée aux deux endroits, pour le vendredi suivant, à 3 heures de l'après-midi. Ils rédigèrent en conséquence une proclamation qu'ils firent traduire en langue française par un marchand nommé Beauchamp. Cette proclamation adressée aux habitants Acadiens, se lisait comme suit :

"John Winslow, écuier, lieutenant-colonel et com-
"mandant des troupes de Sa Majesté à Grand Pré, aux
"Mines des Gaspariaux, de la Rivière aux Canards et
"des lieux adjacents—aux habitants du district; vieil-
"lards, jeunes gens et petits garçons. Son Excellence,
"le gouverneur, désirant vous informer des résolutions
"de Sa Majesté, nous ordonnons strictement à tous les
"habitants ainsi qu'à tous les garçons au dessus de dix
"ans, de venir à l'église de Grand Pré, vendredi, le cinq
"du courant, à trois heures de l'après-midi, afin que
"nous leur fassions part de ce que nous avons reçu or-

"dre de leur communiquer ; déclarant qu'aucune excuse "ne saurait être admise sous aucun prétexte que ce soit, "sous peine de confiscation de leurs biens, meubles et "immeubles. Donné à Grand Pré, le deux septembre, "en la vingt-neuvième année du règne de Sa Majesté, "A. D., 1755."

La veille de leur assemblée, les deux commandants dépêchèrent leurs officiers vers les principaux centres, afficher cette proclamation. Ils trouvèrent partout les habitants sans défiance, occupés dans les champs à achever leur récolte.

Le lendemain, dès l'heure de midi, tout le détachement américain était sous les armes devant le portail de l'église de Grand Pré, les fusils chargés prêts à faire feu. Dans la matinée une distribution de poudre et de balles avait été faite aux soldats. Winslow, en grand uniforme, entouré de son état major, stationnait devant le presbytère. Ses regards inquiets se tournaient souvent vers les différents chemins qui conduisaient à Grand Pré. Il ne put réprimer sur ses traits l'expression de la joie secrète qu'il éprouvait en les voyant se peupler de longues files d'habitants, les uns à pieds, venant des environs, les autres en voiture, arrivant des Mines de Gaspareaux, de la Rivière aux Canards et de l'intérieur des terres.

A trois heures précises de l'après-midi, quatre cent dix-huit acadiens de tout âge étaient réunis dans l'église. Quand les derniers furent entrés et les portes fermées et gardées, le commandant, accompagné de quelques officiers, vînt se placer debout dans le chœur, devant une table sur laquelle il posa ses instructions et l'adresse

qu'il avait à lire. Il promena un instant ses regards sur cette foule de figures halées par le soleil, qui le fixait dans un anxieux silence, puis il leur lut l'adresse suivante que traduisait à mesure un interprète :

"Messieurs,

"J'ai reçu de Son Excellence, le gouverneur Law-"rence, les instructions du roi que j'ai entre les mains "C'est par ses ordres que je vous déclare que je vous "fais tous prisonniers au nom du roi, et, j'espère que "dans quelques parties du monde où le sort va vous "jeter, vous serez des sujets fidèles et un peuple paisible "et heureux ; je dois aussi vous informer que c'est le "plaisir de Sa Majesté, que vous soyez retenus sous la "garde et la discrétion des troupes que j'ai l'honneur de "commander."

Winslow termina son discours en les déclarant pour la seconde fois tous prisonniers du roi.

Il est plus facile d'imaginer que de peindre l'étonnement et la consternation des Acadiens en écoutant cette sentence. Ils comprirent alors que les vagues soupçons qu'ils avaient refusé d'entretenir étaient trop fondés, et que cette assemblée n'avait été qu'un infâme piège où ils s'étaient laissés prendre. Cependant ils ne réalisèrent pas du premier coup toute l'horreur de leur situation ; ils se persuadèrent que l'on n'avait pas réellement l'intention de les déporter ; ils ne pouvaient se figurer qu'il eût pu se trouver un ministre anglais à Londres pour conseiller au roi d'Angleterre de tendre un tel piège et de signer un pareil arrêt, et ils avaient raison, car c'était un audacieux mensonge Jamais pareil ordre n'était parti d'Angleterre. Loin de là, car précisément au

moment ou Lawrence mettait à exécution son complot et déchaînait ses limiers américains contre les pauvres Acadiens, le cabinet de Londres y était non seulement complètement étranger; mais récommandait à ce moment là même, avec la plus vive instance, des mesures de paix et de conciliation.

Cette déportation fut due au zèle indiscret des représentants du gouvernement anglais en Amérique qui, obsédés sans cesse par leur entourage, fléchirent devant le fanatisme et, disons-le aussi, devant leur frayeur. Mais ce qu'il y a de plus incroyable, c'est qu'après toutes ces intimidations, lorsque ceux d'entre les Acadiens qui se décidèrent enfin à prêter ce serment d'allégeance si redoutable à leurs yeux se présentèrent devant Lawrence, celui-ci, au lieu de les accueillir avec bonhomie et de leur assurer la tranquille possession de leurs terres, les repoussa avec hauteur en leur disant qu'il était trop tard, et que désormais ils seraient traités comme des mécréants papistes, et il les fit mettre en prison.

Ah! s'il y avait eu à Halifax un vrai représentant du cabinet de Londres, les Acadiens n'auraient pas été bannis et cette tache n'aurait pas été infligée à la civilisation.

Quand, après la fameuse assemblée du 5 septembre les prisonniers acadiens virent Winslow sortir de l'église, quelques-uns des plus âgés le suivirent au presbytère et le conjurèrent de leur permettre d'aller avertir leur famille de ce qui venait de se passer, de crainte qu'elles ne prissent trop d'inquiétude.

Après s'être consulté avec ses officiers, il consentit à

laisser sortir, chaque jour, vingt des prisonniers ; mais à la condition que les autres répondraient de leur retour. Chaque famille devait être enjointe d'apporter des vivres pour ceux des siens qui étaient détenus.

Quelques historiens ont voulu nier que la convoitise des colons anglo-américains ait été une des causes de l'expulsion des acadiens. Il n'y a qu'à ouvrir la collection des documents officiaux de la Nouvelle-Ecosse pour en trouver la preuve. Cette convoitise datait d'un demi siècle, elle avait été l'un des motifs qui avaient engagé en 1710 les provinciaux de la Nouvelle-Angleterre à s'enroler dans l'expédition de Nicholson contre Port Royal. Ils possèdent les meilleures et les plus grandes terres de cette province, écrivait en 1754 le gouverneur Lawrence aux chambres du commerce, et je ne puis m'empêcher de penser qu'il serait beaucoup mieux, s'ils refusent de prêter serment, qu'ils en soient chassés.

D'autre part, les chambres du commerce lui répondaient le 20 octobre suivant : "Si le juge en chef est d'opinion qu'en refusant de prêter serment, sans réserve ou en désertant leurs établissements pour se joindre aux français, ils ont forfait à leur titre de propriété, nous désirerions que des mesures efficaces fussent prises pour mettre, par un procédé légal, une telle forfaiture à exécution, afin de vous mettre en moyen de concéder leurs terres à toutes les personnes désirant se fixer en cet endroit où nous croyons qu'un établissement serait d'une grande utilité.

"Si les colons américains ne sont pas venus s'emparer des terres des Acadiens immédiatement après leur expulsion, c'est qu'il était trop dangereux pour eux de s'y

fixer, vu le voisinage de ceux des habitants qui s'étaient refugiés dans les bois avec les sauvages.

La chute du fort Beauséjour qui mit presque toute la presqu'île aux mains des Anglais, décida du sort des Acadiens. La preuve, c'est que ceux d'entre eux qui avaient prêté serment, ne furent pas plus épargnés que les autres ; ils furent comme eux condamnés à la déportation. Les missionnaires seuls leur restaient fidèles dans leur malheur. L'abbé Maillard, par exemple, l'un des plus remarquables, n'a-t-il pas continué à servir ceux qui s'étaient refugiés dans les parages du golfe ? N'est-il pas mort au milieu d'eux, usé de fatigues et de privations ? L'abbé Desenclaves n'a t-il pas véçu dans les bois avec ceux qui avaient cru trouver une retraite du côté du Cap de Sable, jusqu'à ce que traqué par les anglais, il eût été fait prisonnier avec les siens et jeté sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Et l'abbé Laloutre, lui-même, dont la conduite fut inexcusable à certains égards et qui s'attira les justes reproches de son évêque, n'eût-il pas au moins le mérite de payer de sa personne, d'exposer sa vie bien des fois pour ses ouailles ? Si les Acadiens l'avaient écouté lorsqu'il les pressait d'émigrer, lorsqu'il leur disait qu'ils étaient sur un volcan, qu'ils n'avaient pas de pires ennemis que ceux qui les entretenaient dans une fausse sécurité, n'auraient-ils pas échappés à la déportation ? Et au moment de la crise, si sa bravoure et son infatigable énergie eussent été secondées par Vergor, n'aurait-il pas pu rallier les Acadiens et les Sauvages des environs de Beauséjour, empêcher la chute de ce Fort et par là même rendre impratiquable l'attentat des mines ?

Murray, dont on connaîtra le caractère par la suite de ce récit, écrivait à Winslow et disait en lui parlant des troupes: "Vous savez que nos soldats détestent les Acadiens et que s'ils pouvaient seulement trouver un prétexte pour les tuer, ils les tueraient?"

Le vétéran qui avait accepté cette mission indigne d'un soldat, n'avait pas l'âme tranquille, car il avait conscience du rôle qu'on lui faisait jouer et de la flétrissure qu'il allait attacher à son nom. Plusieurs passages de son journal lai sent entrevoir les remords qui l'agitaient. Au reste, il aurait fallu avoir été dépouillé de tout sentiment humain pour n'être pas ému à la pensée de tant de malheurs dont il allait être un des premiers auteurs. "J'en ai pesant sur le cœur et sur les mains" écrivait-il, "j'ai hâte d'en avoir fini avec cette besogne la plus pénible dans laquelle j'aie jamais été employé." C'est que malgré lui il établissait un contraste terrible entre la douceur pastorale qu'il avait sous les yeux et les scènes de désespoir qu'il allait provoquer dans quelques jours! Ce contraste lui apparaissait d'autant plus violent qu'on était précisément à l'époque de l'année où le bassin des mines offrait le coup-d'œil le plus séduisant et qui, du point de vue où il était, il embrassait tout l'ensemble et les détails de ce charmant paysage avec le mouvement rural qui l'animait. Il se sentait au milieu d'une atmosphère de quiétude et de sérénité dans cette solitude lointaine et ignorée du monde, autour de cette nappe d'eau à peine moirée par la brise abritée, comme un lac, là-bas par des hauteurs bleuissantes, plus près, par le promontoire abrupt du cap au Porc-Epic; ici par un cercle de pentes douces, terminées par le Grand-Pré;

l'esprit français toujours gai, toujours vif, prompt aux reparties s'était conservé parmi eux, bien qu'ils n'eussent d'autre instruction que les solides principes du christianisme. Modérés dans leur goût, simples dans leurs habitudes, ils avaient peu de besoins et ils étaient contents de leur sort. L'imcomparable fertilité de leurs terres, moins difficiles à ouvrir et à cultiver que celles du Canada, leur donnait en peu d'années assez d'aisance pour établir leurs enfants autour d'eux et leur permettre de jouir d'une vieillesse heureuse. Quant à leur moralité, elle n'a besoin d'aucune autre preuve que l'étonnante fécondité des familles.

Dans quelques jours cependant, ce vallon si paisible et qui abritait tant de familles heureuses, allait devenir le coin le plus désolé du monde! Les habitants dispersés dans leur champ, interrompaient leurs travaux par intervalle, pour se demander ce que signifiait l'arrivée de ces nouvelles troupes. Malgré les vagues soupçons qui leur étaient venus des différents endroits, ils ne soupçonnaient évidemment pas l'épouvantable catastrophe qui était sur le point de fondre sur eux!

Les jours qui suivirent l'assemblée, des patrouilles furent envoyées dans les différentes directions, pour saisir ceux qui avaient échappé à la première arrestation. Les soldats tiraient sans pitié sur tous ceux qui cherchaient à fuir Un habitant du nom de Melançon ayant, paraît-il, aperçu une des patrouilles dans le voisinage de sa maison, s'était élancé sur un de ses chevaux pour gagner le bois; mais une balle anglaise le prévint; il fut frappé et jeté mort sur la route! Plusieurs autres eurent le même sort.

Bientôt, l'église de Grand Pré qui avait été convertie en prison, fut encombrée de près de cinq cents des malheureux acadiens; ils avaient cru donner des preuves suffisantes de leur neutralité en livrant leurs armes;— ce fut leur dernière faute et la plus grande, car ils se mettaient à la merci de leurs ennemis. Ceux-ci n'eurent plus qu'à attendre une occasion favorable pour tendre leur piège et les y faire tomber. On ne peut lire sans attendrissement la requête que les Acadiens présentèrent à Winslow peu de jours après leur détention! A la vue, disaient-ils, des maux qui semblent nous menacer de tous les côtés, nous venons réclamer votre protection et vous prier d'intercéder pour nous auprès de Sa Majesté, afin qu'elle ait égard à ceux d'entre nous qui ont inviolablement gardé la fidélité et la soumission promise à Sa Majesté, et comme vous nous avez donné à entendre que le roi a ordonné de nous transporter hors de cette province, nous supplions que, s'il nous faut abandonner nos propriétés, il nous soit au moins permis d'aller dans les endroits où nous trouverons des compatriotes, le tout à nos propres frais; et qu'il nous soit accordé un temps convenable pour cela; d'autant plus que par ce moyen nous pourrons conserver notre religion que nous avons profondément à cœur et pour laquelle nous sommes contents de sacrifier nos biens.

Cette requête demeura sans reponse!

IV

Inflexible.

Winslow était également resté sourd à toutes les supplications des femmes et des enfants. Voyant les plus

Résidence du gouverneur Winslow à Halifax.

hardis s'indigner ouvertement et se consulter ensemble, il craignit qu'ils ne vinsent à se porter à quelqu'acte de désespoir, et, sur l'avis de ses officiers, ils résolurent de profiter de l'arrivée de cinq vaisseaux de Boston qui venaient d'ancrer à l'ambouchure de la rivière Gasporeaux, pour faire monter sur chacun d'eux, cinquante des captifs. Winslow fit venir un des plus anciens de la place, connu sous le nom de Père Landry, vieillard de quatre-vingt deux ans qui, sachant le mieux l'anglais, servait d'interprète, et lui dit d'avertir les siens que deux-cent-cinquante d'entre eux seraient embarqués immédiatement et qu'on commencerait par les jeunes gens; qu'ils n'avaient qu'une heure de délai pour se préparer! Le Père Landry fut extrêmement surpris, ajoute Winslow, mais je lui dis qu'il fallait que la chose fût faite et que j'allais donner mes ordres.

Les prisonniers furent amenés devant la garnison et mis en lignes, six hommes de front. Alors les officiers firent sortir des rangs tous les jeunes gens non mariés, au nombre de cent-quarante-et-un, et après les avoir mis par ordre, ils les firent envelopper par quatre-vingts soldats sous le commandement du capitaine Adams.

Jusqu'àlors tous ces malheureux s'étaient soumis sans résistance. Mais quand on voulut leur ordonner de marcher vers le rivage pour y être embarqués, ils refusèrent d'obéir; tous s'obstinèrent dans leur révolte, disant avec raison qu'ils ne partiraient pas par ce procédé barbare. Mais le commandant ne fit aucun cas de leur désespoir, on se mit brutalement à séparer le fils du père, le frère de la sœur, l'époux de l'épouse! Ce fut

là le commencement de ce démembrement criminel des familles que rien au monde ne saurait pouvoir justifier et qui a marqué l'honneur du nom de ses auteurs d'une tache ineffaçable. Quand on sait qu'une partie de ces jeunes gens n'étaient que des enfants de dix à douze ans. on sait qu'ils n'étaient pas bien redoutables. On ne peut donc comprendre ce raffinement de cruauté ; il faut laisser Winslow raconter lui-même cet incident. "J'ordonnai aux prisonniers de marcher. Tous ces petits effrontés répondirent qu'ils ne partiraient pas sans leur père. Je leur dis que c'était une parole que je ne comprenais pas, car le commandement du roi était pour moi absolu et devait être obéi, que les mesures de rigueur seraient prises. J'ordonnai à toutes les troupes de charger à la baïonnette et de s'avancer sur cette petite vermine de français. Je commandai moi-même aux quatre rangées de droite des prisonniers composées de vingt-quatre hommes, de se séparer du reste. Je saisis l'un d'entre eux qui empêchait les autres d'avancer et je le fis garotter et jeter dans un navire qui devait transporter les hommes mari s."

Ces pauvres enfants se résignèrent à obéir, mais non sans résistance et avec des lamentations qui firent mal même à Winslow. Une foule de femmes et de petits enfants, parmi lesquelles se trouvaient les mères, les sœurs, de ces infortunés, étaient témoins de cette scène déchirante et en augmentaient la confusion par leurs gémissements et leurs supplications ! De l'église au lieu de l'embarquement, la distance n'est pas moins d'un mille et demi. Ces malheureuses s'attachèrent à leurs

pas pendant tout ce trajet, en priant, pleurant, s'agenouillant, leur faisant des adieux, essayant de les saisir par leurs vêtements pour les embrasser une dernière fois! Une autre escouade composée de cent hommes mariés embarqua aussitôt après la première au milieu des mêmes scènes. Des pères s'informaient de leurs femmes et de leurs enfants restés sur le rivage, suppliaient les officiers de les réunir. Pour toute réponse les soldats pointaient leur baïonnettes et les poussaient dans les chaloupes!

Quelque fut la dureté de Winslow pour les habitants de Grand Pré, elle ne fut rien à comparer à la brutalité des soldats anglo-américains qu'inspiraient une haine invétérée et des luttes sanglantes contre les Acadiens Dans une lettre de Murray à Winslow pour lui annoncer son arrivée, nous lisons le passage suivant: "J'ai hâte de voir embarquer tous ces misérables. Alors je me donnerai le plaisir de vous rencontrer et de boire à leur bon voyage."

Il faut renoncer à décrire les tortures de cette lamentable journée du 8 octobre! On a peine à entendre même les récits qu'en font aujourd'hui les petits-fils des exilés. C'est cette journée du 8 octobre qui leur est restée dans l'esprit. Il faut les entendre parler de ce jour du grand dérangement. Dès le matin de ce jour, des foules de femmes et d'enfants venues de toutes les directions, depuis la rivière Gaspareaux jusqu'à Grand Pré, des vieillards décrépits, des malades, des infirmes traînés dans des charrettes, des mères portant leurs nouveaux-nés dans leurs bras, étaient poussés vers le Grand

Pré par des soldats sans pitié. Le chemin fut bientôt tout grouillant de cette masse faible, désespérée qui avait peine à se mouvoir au milieu du tumu'te et de la confusion générale, de faibles femmes tombaient de fatigue le long de la route et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes ; les uns s'avançaient mornes et silencieux comme frappés de stupeur, quelques-uns proférant des malédictions ; d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmuraient des cantiques à l'exemple des martyrs ! Les cris des enfants effrayés que l'on entendaient de tous côtés, se mêlaient aux aboiements d'une meute de chiens qui rôdaient autour de cette foule, en cherchant leur maître !

Mais ce fut au rivage, à l'heure de l'embarquement que la confusion fut extrême ! Tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes et lorsque le soleil jeta ses derniers rayons sur le Bassin des Mines, une partie de la population était rendue à bord des navires. Cinq autres vaisseaux arrivés les jours suivants enlevèrent le reste.

Cette chasse à l'homme s'était poursuivie avec une atroce activité sur tout le littoral de la baie de Fundy ; le nombre total des déportés Acadiens depassait le chiffre de six mille sur une population d'environ quatorze mille habitants.

V.

L'Oeuvre des Incendiaires.

Les derniers navires qui emportaient les exilés n'avaient pas encore franchi l'entrée du Bassin des Mines, lorsque ces infortunés qui lançaient un dernier adieu à

leur cher pays, aperçurent des tourbillons de fumée s'échapper du toit de leurs maisons! En quelques instants, toute la côte fut en flamme! Un cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines; mais ce fut surtout lorsque les Acadiens virent brûler la jolie Eglise de la Rivière aux Canards dont l'incendie leur faisait voir clairement le sort qui attendait celle de Grand Pré, que leur désespoir fut inexprimable! Ces deux temples surmontés de leurs gracieuses cloches et qui leur avaient coûté tant de sacrifices, les ornements d'église fort riches qui leur avaient été envoyés en présent par le roi Louis XIV—tout cela disparaîtrait sous la torche incendiaire de leurs persécuteurs et tyrans! L'abandon de leur cimetière avec leurs chers morts était une autre source de douleurs amères pour ces malheureux. Toutes ces reliques de leur vénération et de leur attachement profond seraient bientôt souillés et flétris sous le talon du tyran sur cette terre si longtemps vénérée! Que de tortures pour ces malheureux.

Lorsque les habitants de Port Royal réfugiés dans les bois, avaient vu comme eux, leurs maisons incendiées, ils n'avaient pas osé sortir de leur retraite; mais lorsqu'ils avaient vu le feu à leur église, ils s'étaient jetés furieux sur les incendiaires, en avaint tué ou blessé vingt-neuf et mis les autres en fuite; puis ils s'étaient rejetés dans les bois.

Il semble que Longfellow qui a si bien chanté les malheurs des Acadiens et qui, paraît-il, n'a jamais vu Grand Pré, dût être assis en face du cap Blonolau lorsqu'il écrivit ce beau passage, par où s'ouvre son poème

d'Evangeline. Du joli village de Grand Pré, il ne reste plus rien que la tradition.

Pendant que les navires cinglaient sur la baie de Fundy, un acadien de Port Royal du nom de Beaulieu, ayant demandé au capitaine du navire où il était détenu avec deux cent vingt-quatre autres exilés, en quel lieu du monde il allait les conduire, dans la première île déserte que je rencontrerai, repondit insolemment le capitaine, c'est tout ce que méritent des papistes français comme vous autres. Beaulieu, hors de lui-même, et doué d'une force peu ordinaire, lui asséna un coup de poing qui l'étendit sur le pont. Ce fut le signal pour les autres captifs qui, quoique sans armes, se précipitèrent sur leurs gardes, en blessèrent quelques-uns et mirent les autres hors de combat. Beaulieu prit ensuite le commandement du vaisseau et alla échouer dans la rivière St. Jean, près de la mission que dirigeait alors les PP. Germains.

L'abbé Desenclaves écrivait à Québec en 1756, date du 22: "M. Joseph de la Brosse d'Entremont qui fut pris à la pêche fut forcé de conduire ces tyrans chez ses enfants dont ils tuèrent l'un d'eux et lui enlevèrent la chevelure. De telles atrocités se continuent à toute heure; nous sommes en prière, disait-il, pour obtenir sur nous les miséricordes du Seigneur. Mes pauvres proscrits se joignent à moi pour vous demander de prier pour eux, afin qu'ils ne manquent pas de la force d'une foi vive."

Cette lettre laissait assez prévoir ce qui devait arriver. L'abbé Desenclaves et son petit troupeau furent cernés,

pris et embarqués sur un navire et envoyés à Boston. Malgré ces dragonnades, un certain nombre de familles, entre autres celles du Bassin des Mines et de Port Royal, passèrent l'hiver de 1756 dans les bois voisins de la baie de Fundy et parvinrent à se tenir cachés jusqu'à la conclusion de la paix, grâce à l'amitié des sauvages et à la sollicitude des missionnaires, leurs seuls et inséparables amis. Ces familles furent jointes par d'autres familles acadiennes revenues de l'exil et de là date l'origine des florissantes paroisses que nous voyons aujourd'hui sur les bords de la baie Ste. Marie.

Voici en quels termes un mémoire rédigé, en 1762, relate les péripéties qu'un détachement acadien eut à traverser avant de pouvoir parvenir après bien des années de recherches sans interruptions, à regagner le foyer bien-aimé. Parti de la Caroline du Sud dans deux vieux vaisseaux que les habitants leur donnèrent avec une petite quantité de mauvaises provisions, les malheureux exilés commencèrent une véritable odyssée. Ces vaisseaux qui faisaient eau de toutes parts, ne tardèrent pas à aller s'échouer sur les côtes de Virginie, près Rampon, où les infortunés furent pris d'abord pour des ennemis qui venaient piller, puis pour des pirates ou tout au moins pour des hôtes dangereux dont il fallait se défaire au plus tôt. On força donc ces nouveaux Ulysse à acheter un vaisseau et tout l'argent qu'ils purent rassembler entre eux, se montant à quatre cents piastres. Ce fut le prix qu'on exigea pour ce navire qui valait encore moins que celui qu'ils venaient de quitter. Ils eurent toutes les difficultés du monde à se faire échouer une

seconde fois à la côte du Mayland pour s'exempter du naufrage. Il serait injuste d'oublier de dire ici, qu'un des magistrats de la Virginie ayant appris la perfidie qu'on avait exercée contre ces malheureux, fit punir les habitants du village de Campon et envoya une chaloupe au devant des acadiens pour les faire revenir et les mettre à l'abri du naufrage. Ce peu de sympathie fut alors la seule ressource qu'ils eussent à espérer et ils passèrent deux mois sur un île déserte, à raccommoder ce vieux vaisseau. Ayant enfin réussi, ils se remirent en mer pour la troisième fois. Ils eurent, cette fois, le bonheur d'aborder dans la baie de Fundy où ils débarquèrent près de la rivière St. Jean, réduits à neuf cents, de plus de deux mille qu'ils étaient à leur départ d'Acadie. On aurait trouvé le reste de ces pauvres infortunés en parcourant leur pélérinage, à travers les croix plantées ça et là.

VI.

Une des scènes terribles de cette époque.

Un vieux vétéran des plus respectables racontait que son père lui avait assuré qu'il avait trouvé une femme morte ayant à ses côtés, trois petits enfants qui jouaient près de celle qui ne devait plus jamais les presser sur son cœur ! La plus âgée, aurait ajouté le père de ce vétéran, eut peur demoi dès qu'elle me vit approcher et elle poussa sa pauvre mère en criant : "Maman, maman, lève-toi ! mais lève-toi donc, voilà un méchant homme qui va encore nous séparer !" Et les pauvres enfants couvraient le corps de leur infortunée mère ; ils essayaient

de lui faire un remport de leurs petits corps! Le petit gars me cria d'un air déterminé: "N'approchez pas, car je vais vous tuer." Le petit bonhomme qui, comme nous disons vulgairement, n'avait pas froid aux yeux, continua avec un air fier que l'on reconnaît chez les Acadiens: "Vous ne toucherez pas à ma mère, elle dort, elle est bien fatiguée!" Je continuais toujours à approcher. Alors le petit brave saisit une pierre en me disant: "Je vais vous tuer." Une des petites filles me dit à son tour: "On a enterré mon père là-bas," "Oui, reprit l'autre, c'est notre mère qui a fait un grand trou dans la terre!"

Alors, les larmes aux yeux, je lui demandai: "Mon petit ange, pourquoi veux-tu me tuer?"

"Mais, parce que vous êtes un protestant et que vous faites mourir..." il s'aperçut que je pleurais et le petit garçon de rouge qu'il était, devint très pâle, car c'était toujours lui qui était sur la défensive, et, les deux petites filles assises sur les pieds de leur mère, pleuraient à chaudes larmes.

Je renonce à vous faire ici le récit de cette navrante révélation que je devais enterrer leur pauvre mère et que j'allais les amener avec moi! Le petit garçon avec une volonté et une énergie incroyables pour un gars de dix ans tout au plus, me répondit: "Monsieur, laissez notre mère tranquille et ne lui touchez pas, car je vais vous tuer." Ne pouvant plus me contenir, je saisis les trois enfants dans mes bras et les serrai fortement en les couvrant de caresses, car moi aussi j'étais à la recherche de ma femme et de mes huit enfants.

Après avoir fait enterrer cette infortunée mère, je fis décider, après trois jours d'attente, mes pauvres orphelins à me suivre, car j'avais complètement abandonné mon accent anglais. Je voulais savoir jusqu'à quel point ces enfants étaient instruits de leur malheur et l'occasion ne tarda pas. Ce petit garçon me dit en m'accompagnant: "Monsieur, vous nous avez dit que vous cherchez votre femme, eh bien, nous la chercherons ensemble; mais prenez bien garde de faire mal à mes petites sœurs, car nous vous quitterons " La petite fille ajouta: "et tu ne tueras pas?..." Eustache, comment va-t-on appeler ce bon monsieur?

"Le nom qu'il voudra."

"Alors, appelez-moi votre père, mes enfants."

"Oui, répondit le petit gars, si vous êtes bon pour mes petites sœurs, et à mon tour je serai bon pour vous. Cherchons votre femme, il faudra l'appeler notre mère aussi."

Et les trois petits enfants répétèrent comme un seul écho: "Oui, oui, nous l'appelerons notre mère."

Pendant sept ans le père Joseph Letellier, c'est le nom de celui qui fit le récit ci-haut, chercha sa famille, tantôt dans les bois, tantôt sur les bords de la côte, interrogeant du regard l'horizon, cherchant à s'orienter, cachant sa chaloupe au moindre bruit, car les anglais les poursuivaient à outrance. Souvent il était obligé de prendre ses trois orphelins dans ses bras pour passer les précipices que ces chers petits enfants n'auraient pu franchir. Je n'entreprendrai pas de vous dépeindre ce qu'a dû souffrir ce pauvre voyageur avec ces trois

petits enfants si jeunes. Jamais mère n'aurait veillé avec plus de sollicitude sur ces trois petits êtres, que le faisait ce brave homme. Souvent, lorsque épuisé par la fatigue et la faim, le petit Eustache venait se mettre bravement devant lui en lui disant: "Père, repose-toi, dors bien, mes petites sœurs et moi nous allons faire le guet et si les anglais viennent prendre notre barque, je les tuerai et je les jetterai à l'eau!" Ainsi, disait le père Letellier, ces trois petits anges essayaient à me distraire et à me consoler de ma profonde douleur, avec leurs caresses.

Au bout de sept ans, Joseph Letellier et ses trois orphelins assis au bord de la fontaine, regardaient mélancoliquement l'horizon. Dans le lointain, par delà la Belle Rivière et les rivages de l'Ohio, sur les ondes dorées du large Mississipi flottait une barque pleine, guidée par des rameurs acadiens. C'était une bande d'exilés. On eût dit le radeau d'une nation naufragée, d'abord, dispersée le long de la côte, puis rattachée de nouveau, unie par les liens d'une croyance commune et d'une commune infortune, hommes, femmes et enfants guidés par l'espérance ou par de vagues rumeurs, allaient chercher dans les riantes prairies des Opilansas, leurs parents chassés comme eux des rives acadiennes.

Après quatre heures d'attente la barque glissait toujours avec le courant, tantôt sur l'écume des rapides, tantôt entre des îles verdoyantes où le colonnier étalait la pourpre de son panache. Enfin, ils approchèrent des régions où règne un été perpétuel, à travers la côte dorée, par des bosquets d'orangers et de citronniers.

Enfin, cette barque avec sa sombre cannière suspendue au mât, vint mouiller aux bords du Mississipi. Joseph Letellier, comme mu par un ressort, bondit et s'élança au devant de la barque, car il avait reconnu dans celui qui paraissait être le capitaine, son propre fils! Oh! s'écria-t-il, Joseph, mon fils chéri! où est ta mère et tes frères et sœurs?

Nous ne sommes que deux, lui répondit tristement son fils, Antoinette et moi. Ma pauvre mère et les autres enfants n'ont pu survivre à tant de misère, de fatigue et de privations!

Il est impossible de décrire la douleur de ce pauvre homme en apprenant la mort de ces êtres qui lui étaient si chers; ses bras battirent l'air et il tomba à la renverse! Le frère et la sœur ne comprirent pas tout de suite ce qui se passait, mais les deux petites filles, Thérèse et Charlotte, s'étaient élancées vers leur père adoptif en s'écriant: "Secourez notre père."

Prompt comme l'éclair, le jeune capitaine, leste comme un vrai acadien qu'il était, sauta de la barque sur le rivage, suivi de près par sa sœur. Les deux enfants reconnurent alors que c'était bien leur père qu'ils retrouvaient; ils le couvrirent de baisers et lui prodiguèrent les meilleurs soins. Le petit Eustache qui était allé chercher de l'eau, revint tout essoufflé; Thérèse trempa son mouchoir et lui baigna les tempes, et tout le monde de la petite barque était accouru. Charlotte, l'ainée des deux sœurs, demanda en tremblant à Joseph: "Etes-vous le fils de notre père adoptif?" et sur la réponse affirmative qu'il lui fit, elle murmura: "Mais, puisque

vous êtes ses enfants, ma sœur et moi nous le serons plus "

M. Letellier, au contact de l'eau fraîche, ouvrit les yeux. "Ces pauvres enfants, dit-il à son fils, je les ai trouvé dans la forêt, près de leur mère morte depuis six heures." Il fit signe à Eustache de s'approcher de lui, car il tenait toujours son fils serré contre son cœur, il prit la main de sa fille et la mit dans celle de son fils adoptif en lui disant: "Eustache, promets-moi de l'aimer et de la protéger."

"Oh! père, je vous le promets."

Alors, le pauvre infortuné père leva les yeux et les mains au ciel, puis regardant ce groupe d'enfants si malheureux qui retrouvaient leur bien-aimé père que pour le perdre de nouveau, il essaya à prononcer le nom de son fils "Jos..." Il ne put achever! ses yeux se refermèrent pour ne plus jamais s'ouvrir. Mais ce que le père n'avait pu dire, le cœur des deux jeunes gens l'avait deviné. Comme une seule et même famille, ils se jetèrent dans les bras des uns des autres et se jurèrent auprès du cadavre de leur père une éternelle amitié.

VII.

Le Capitaine Joseph Letellier et son Régiment.

Durant la dernière guerre civile les créoles acadiennes se sont battues avec la même bravoure que leurs pères dans les rangs des confédérés. Un régiment presque tout composé d'acadiennes était commandé par un beau capitaine acadien, Joseph Letellier, marié à la petite

Thérèse trois mois après la mort de ce vén rable vieillard qui les avait fiancés avant de rendre le dernier soupir. Le petit Eustache épousa de son côté la belle Antoinette.

Le dévouement et le patriotisme du capitaine Letellier avaient gagné l'amour et la confiance de tous ses compatriotes. Ce vaillant guerrier n'était décoré que d'une bandoulière blanche sur laquelle était écrit : "Vive Dieu et a France !"

Ah ! il fut à souhaiter que les courtisans de la cour de Louis XIV pussent voir ce beau régiment de jeunes femmes et de fiancées, rangées en colonne et bravant presque sans armes l'ennemi qui venait de tous côtés et répondant à la sommation de se rendre par ces fières paroles : "Jamais. Vive Dieu, notre capitaine, la France et l'Acadie !" Car il est probable qu'alors la paix anrait conclue, car le peuple chez qui le patriotisme peut de semblable devouement est digne du respect et de la justice. Mais, hélas ! un tel heroïsme n'avait pour témoins que des barbares qui s'en trouvaient froissés jusqu'à la rage.

Le général ennemi en attendant ces paroles altières fit avancer son régiment et commanda la charge à la baïonnette. Mais les jeunes guerrières acadiennes ne furent pas effrayées par ce commandement et crièrent de nouveau : "Vive l'Acadie, la France et notre capitaine" ! Au même instant le beau et brave commandant Letellier prompt comme l'éclair, passait devant les ignes et avec son casse tête assommait le général qui al a rouler mort sous son cheval. Les conf dérés stupéfaits crurent

avoir affaire non seulement à un régiment de femmes, mais aussi à une bande formidable d'hommes bien armés qui surgissaient comme de dessous terre. Ils furent effrayés et la confusion se mit dans les rangs; ils retraitèrent et s'enfuirent de tous côtés.

Ainsi finit à peu près la carrière guerrière du jeune Letellier.

VIII.

Nouvelles paroisses et lenrs fondateurs.

A ce moment, ils délibèrent sur le souvenir de leur belle patrie qui les avait tant poursuivi et ils décidèrent de perpétuer le souvenir de la patrie absente où ils allaient trouver la paix, en donnant à deux de leur colonies le nom d'Acadie. Ces premières bandes furent suivies en 1765 de plus de cinq autres des leurs, dont quelques-unes venaient directement de la Nouvelle-Ecosse où elles avaient été obligées de se cacher dans les bois. Ces patriotes fondèrent au bord du Missisispi, les paroisses de St. Jacques et de l'Assomption.

Les principaux renseignements sur les créoles Acadiennes m'ont été fourni à la Nouvelle-Orléans. La petite société si bien organisée par le curé de Ste. Marie, est demeurée si française qu'on eut dit un rivage reculé de la Bretagne ou de la Basse Normandie, transporté ici avec un cachet d'originalité qui frappait les visiteurs. Dès qu'on entre dans le canton de Clare, racontait l'un d'eux en 1825, les maisons, les instruments aratoires et de ménage, la langue étrangère et les coutumes uniformes mais caractéristiques, excitent la surprise du voya-

geur ; on ne croirait pas qu'il existe dans la Nouvelle-Ecosse, un canton d'une physionomie si distincte du reste du pays.

Les Acadiens sont loin d'être aussi avancées en agriculture que leurs voisins—ils diffèrent en cela de leurs ancêtres qui étaient d'excellents cultivateurs—mais la raison est facile à concevoir. Pour quiconque connaît leur histoire depuis leur disparition, il est notoire qu'ils ont un singulier attachement pour leur langue et leur coutumes. Bien que leur trafic les met naturellement en rapport avec les Anglais, il ne se fait aucun mariage entre eux ; ils n'adoptent pas leur manières et ils ne s'établissent pas dans leurs villages Ceci ne provient pas d'un sentiment d'avertion, mais plutôt des habitudes, du caractère national et du système d'éducation et s'ils n'ont pas autant d'esprit de progrès que les colons Anglais, ils peuvent du moins soutenir fièrement avec eux la comparaison sous le rapport des vertus domestiques et sociales. Sans ambition et d'une grande frugalité, ils vivent selon leurs moyens ; dévoués à leur ancien culte, ils ne sont point divis's entre eux par les discordes religieuses ; avec leurs dispositions joyeuses et leurs habitudes morales, ils jouissent peût-être de tout le bonheur comprtable avec la fragilité de la nature humaine.

Ce canton et celui du Buisseau à l'Anguille El Brock, dans le comté voisin de Shelburne, ne forment maintenant qu'une seule paroisse sous la direction de M. l'abbé Sigogne, missionnaire d'une rare activité et d'un grand zèle, qui a pris la charge de cet établissement il y a très longtemps et il y est profondement attaché.

Le Canton de Clare est dans un état florissant, on y possède un bon nombre de petits vaisseaux et le surplus des produits de la terre et les profits de la pêche permettent aux habitants d'agrandir et d'améliorer leurs terres et d'acheter ailleurs tous les articles nécessaires à leur confort. Ils ont deux chapelles, une à chaque extrémité du village; celle qui s'élève à l'extrémité orientale, est une des plus grandes de la Nouvelle-Ecosse et fait grand honneur à la libéralité du peuple qui l'a construite et terminée sans aucun aide étranger Ils ont plusieurs moulins à scie, et on ne voit plus de traces du grand incendie qui avait consumé tout le village durant l'été de 1820.

Il y a deux autres établissements français dans le canton d'Argyle, situé à cinquante milles plus loin, l'un à Pubinco, l'autre à El Brock. Dans ces deux endroits, le peuple a aussi la réputation d'être tempérant, industrieux et hospitalier. Ils ont de bons troupeaux de bétail et sont, en général, bâtis très confortablement. Les naissances illégitimes sont à peu près inconnues dans ces établissements et la vraie misère y est presque ignorée, car les pauvres sont soutenus par les habitants et ils sont tous les membres d'une seule et grande famille. Le pauvre passe sa vie à séjourner de maison en maison. Chaque famille se fait un devoir sacré de recevoir ce qu'elle considère être les restes vivants de leurs ancêtres, et leur mort est souvent regrettée, car elle considère comme une bénédiction et une obligation que Dieu leur envoie, en se répétant: "qui donne aux pauvres, prête à Dieu."

IX.

Haliberton—L'abbe Sigogne—Abolition du serment du test.

L'amitié de Haliberton pour l'abbé Sigogne remontait à l'époque de son élection pour le comté de Clare dans lequel est compris la paroisse de Ste. Marie. Ces deux hommes d'un talent supérieur dans des carrières différentes, s'étaient compris dès leur première entrevue.

Haliberton, protestant convaincu, éclairé, libre de préjugés et d'une gaîté gauloise, fut un des premiers à proposer à l'abbé Sigogne, l'abolition du serment du test qui rendait tout catholique inéligible aux charges publiques.

En 1827 l'abbé Sigogne fut un des premiers promoteurs de la loi d'émancipation présentée devant la Législature de la Nouvelle-Ecosse et adoptée à l'unanimité, grâce au discours magistral prononcé en cette circonstance par Haliberton. On y remarqua surtout l'éloge qu'il fit du peuple Acadien dont il avait fait une étude particulière pendant son séjour à Annapolis, de 1822 à 1824.

Ce discours entre trop bien dans notre sujet pour n'en pas citer au moins quelques passages. Après avoir dit qu'il était le représentant d'un grand nombre de catholi-

ques et que depuis plusieurs années il vivait dans l'intimité de leur respectable et vénéré pasteur, l'abbé Sigogne, il s'écria avec entraînement : —

"Pour quelle raison les protestants et les catholiques "de ce pays se mêlent-ils dans les mêmes réunions so-"ciales et vivent-ils dans une si parfaite harmonie? "Pourquoi le catholique pleure-t-il dans la mort, l'ami "protestant qu'il a aimé dans la vie? Pourquoi porte-t-"il son cerceuil et suit-il ses restes mortels à sa dernière "demeure, en mêlant ses larmes à la poussière qui le "couvre? Si dans la Grande-Bretagne il y a un senti-"ment d'hostilité évidente, la cause doit en être autre "part que dans une simple différence de religion. L'état "de l'Irlande offre le spectacle le plus triste : tandis que "le catholique y est lié par devoir et entraîné par incli-"nation à soutenir ses prêtres, il est obligé par la loi à "payer la dime même aux ministres protestants. On "voit là des églises sans fidèles, des pasteurs sans trou-"peaux et des évêques jouissant d'immenses revenus "sans avoir aucun devoir à remplir. Ces catholiques "doivent être quelque chose de plus ou de moins que "des hommes, s'ils supportent tout cela sans frémir ; ils "le sentent et ils murmurent. Les protestants de leur "côté, poussent des clameurs incessantes contre eux et "les déclarent un peuple méchant ; les propriétés de "l'Eglise Catholique sont passées aux mains du clergé "protestant avec les terres, les dîmes, les domaines des "monastères.

"Qui peut contempler sans regret, ces monastères, "vénérables encore dans leurs ruines! Que sont deve-

"nues ces asiles de la science, de la charité et de l'hos-
"pitalité, où le pélerin, accablé d'une longue route, ou
"le voyageur harassé reposait ses membres et trouvait
"un accueil bienveillant; où les pauvres recevaient leur
"nourriture quotidienne et imploraient, d'un cœur
"plein de gratitude, les bénédictions des hommes bons
"et pieux qui les nourrissaient: ces asiles où le savoir
"tenait ses assises et où la science plongeait son flam-
"beau dans les ombres de la barbarie et de l'ignorance!
"Permettez-moi, M. le président, de m'arrêter, comme
"je l'ai fait souvent, dans un temps déjà loin, pendant
"des heures et des jours, parmi ces ruines; vous aussi,
"vous vous êtes arrêtés pour contempler ces scènes déso-
"lantes: dites-moi, pendant que vous contempliez ces
"cloîtres, et que vos pas foulaient leurs mosaïques à
"travers lesquels pousse le gazon, n'avez-vous pas cru
"entendre les vagues rumeurs des marches lentes et so-
"lennelles des moines, dans leurs saintes processions?
"N'avez-vous pas cru entendre le carillon de cloches,
"jetant le soir ses douces et mélanco iques volées dans
"la tranquille et solitaire vallée? N'avez-vous pas enten-
"du les chœurs séraphiques répandre les flots harmo-
"nieux de leurs hymnes à travers les immenses nefs, ou
"parmi les ogives aériennes? Est-ce que les colonnes en
"ruine, les arches gothiques, les murailles lazardées et
"les tourelles couvertes de lierres, ne vous demandaient
"pas, en vous rappelant l'œuvre des spoliateurs, le tri-
"but d'une larme, à la mémoire des hommes grands et
"bons qui les ont fondés? On a dit que les catholiques
"étaient les ennemis de la liberté; mais cela, comme

"tant d'autres accusations portées contre eux, est entière-
"ment faux; Qui a créé la grande charité? qui a établi
"les juges; les procès par jurés, les magistrats, les shé-
"rifs, etc.? Ce sont les catholiques. C'est à ce peuple
"calomnié que nous devons tout ce dont nous sommes
"fiers. N'ont-ils pas été braves et loyaux? Demandez
"aux collines verdoyantes de Chrystler's Farm. De-
"mandez à Châteauguay, demandez aux côteaux de
"Queenstown, ils vous diront qu'ils couvrent la valeur
"catholique et la loyauté catholique, les cendres des
"héros tombés pour la cause de la patrie! Ici leurs senti-
"ments avaient libre cours, car il n'y avait point de
"causes de division, point de propriétés à disputer; nous
"les avons regardés comme de bons sujets et de bons
"amis. L'amitié est naturelle au cœur de l'homme;
"elle est comme le lierre qui cherche le chêne, s'attache
"à son tronc, embrasse ses branches et les entoure de su-
"perbes festons; il grimpe jusqu'à son sommet et ba-
"lance sa bannière de feuillage au-dessus de sa tête,
"comme s'il triomphait d'avoir conquis le roi des forêts!

"Regardez le township de Clare; on y voit un ma-
"gnifique spectacle; tout un peuple, ayant les mêmes
"coutumes, parlant le même langage et uni dans une
"même religion. C'est un spectacle digne de l'admira-
"tion des hommes et de l'approbation de Dieu. Voyez
"leur digne pasteur, l'abbé Sigogne, regardez-le au
"lever du soleil, entouré de ses âmes pieuses et aussi de
"ses féroces sauvages, rendant grâce à l'auteur de toutes
"choses. Suivez-le aux lits des malades, voyez-le re-
"pandant le baume de la consolation sur les blessures

"des affligés; voyez-le dans son cabinet où il instruit "l'innocente jeunesse; suivez-le dans sa chapelle; vous "verrez le sauvage accourant du désert avec toutes ses "passions farouches et ingouvernables; vous le verrez "subjugué et soumis en présence du saint homme. "Vous entendrez ce prêtre, dire à l'indien de reconnaî-"tre Dieu dans le calme et la solitude de la forêt. Ce "sauvage n'oublie pas de remercier Dieu de ce que "l'homme blanc lui a montré la lumière de la révéla-"tion dans le dialecte qu'il parle."

M. Haliburton fit ensuite le récit de la dispersion des Acadiens; puis en qualité de représentant des descendants de ce peuple, il demanda aux députés, l'abolition du serment du test, non pas comme une faveur, il ne vou rait pas l'accepter de leur commisération; mais de leur justice.

"Tout homme, dit-il, qu'il soit catholique ou protes-"tant; quelle que soit l'étendue des points de doctrine qui "nous séparent, il est mon frère et je l'embrasse. Nous "marchons vers le même Dieu. Si je rencontre un ca-"tholique, je le salue, je fais route avec lui; et quand "le temps viendra, ainsi qu'il doit venir, lorsque cette "langue, qui maintenant s'exprime, se glacera dans ma "bouche, que cette poitrine qui maintenant respire l'air "pur du ciel, me refusera ses services, que ces vêtements "terrestres retomberont dans le sein de la terre d'où ils "viennent, et iront se mêler à la poussière des vallées, "alors avec ce catholique, je jetterai en arrière un long "et languissant regard, je m'agenouillerai avec lui et au "lieu de dire avec le présomptueux pharisien: 'Grâce à

"Dieu je ne suis pas comme ce papiste,' je prierai afin "que tous deux étant du même sang, nous soyons tous "deux pardonnés et qu'étant frères, nous soyons tous "deux reçus là haut."

Ce langage d'un protestant, adressé à des protestants, devait produire et produisit son effet. Il démontre, en même temps, la vie sainte de l'abbé Sigogne. Les catholiques de la Nouvelle-Ecosse et particulièrement les Acadiens, ont placé à côté du nom de Haliburton, celui de M. Uniacke, l'un des membres les plus marquants de la Législature, qui appuya le député de Clare. Avec cette victoire tomba la dernière chaîne des Acadiens et s'ouvrit l'ère de liberté qui en a fait un des peuples les plus heureux de la terre.

L'abbé Sigogne s'éteignit de vieillesse en 1844, à l'âge de quatre-vingt cinq ans, emportant avec lui les regrets de tout un peuple et tout ce qui peut faire croire à un homme qu'il vaut la peine d'avoir vécu, la conviction du devoir accompli et des œuvres qui ne meurent pas. Si jamais vous passez par la Baie Sainte Marie, vous verrez la tombe de l'abbé Sigogne entourée d'honneur et de respect; vous y verrez agenouillés, les fils de ceux qu'il a baptisés et dont il a fait des hommes dignes des confesseurs du siècle dernier. Avec l'abbé Sigogne s'est éteinte en Acadie, la génération des hommes apostoliques que la tempête de 93 avait répandus sur sa surface divisée alors en trois provinces, celle du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard. Les petits noyaux de familles que ces missionnaires avaient trouvés à la veille de se perdre; qu'ils

ont organisés et disciplinés; auxquels ils ont donné une part de leur vie et de leurs vertus, sont devenus aujourd'hui des légions, pleines de force et d'avenir, avec lesquelles il faut compter. Après s'être accrues par leur propre vertu, en se doublant tous les vingt et un ans de 1785 à 1827, elles se sont doublées tous les vingt-deux ans, de 1827 à 1871. Le dernier recensement officiel de 1881, constate qu'il y a aujourd'hui, 56,635 Acadiens dans le Nouveau-Brunswick; 41,219 dans la Nouvelle-Ecosse, dont fait partie l'Ile du Cap Breton; 10,751 à à l'Ile du Prince-Edouard. Dans ces chiffres n'est pas comprise la population acadienne des îles de la Madeleine, qui dépassent trois mille âmes, ni celle du nord du golfe et de la Baie des Chaleurs, relevant de la province de Québec, ni celle de Terreneuve, ni enfin celle de l'Etat du Maine, appartenant au groupe de Madawaska, lesquelles s'élèvent à peu près à vingt mille individus, donnant à la population acadienne de toutes ces régions, un total de plus de 130,000 âmes. J'ai déjà dit que les Acadiens sont représentés par des hommes de leur race, dans le sénat et aux communes du Canada; qu'ils ont leurs députés et même des ministres aux législatures locales; des hommes instruits et marquants parmi toutes les classes de la société, dans le clergé et dans les professions libérales. On ne compte plus le nombre de leurs écoles à la tête desquelles brille le collège classique de Memramcook, sans contredit la première institution catholique des provinces Maritimes. Ils ont plusieurs couvents voués à l'instruction de la jeunesse. Dans chacune des provinces et jusqu'aux îles de

EVANGÉLINE.

la Madeleine, ils commandent les élections dans plusieurs comtés; ils ont leurs journaux français vigoureusement rédigés, qui font valoir leurs droits et qui entretiennent l'amour de la langue et le souvenir de la France, tout en proclamant la plus entière fidélité à L'Angleterre. En un mot, ils possèdent tous les éléments de progrès qu'il est possible de souhaiter. La réunion des provinces britanniques en confédération, les a fortifiés en les unissant plus intimement avec leurs frères du Canada. Dans cinquante ans ils serout un demi-million et s'imposeront dans les provinces Maritimes, comme font aujourd'hui les canadiens dans la confédération.

Deuxième Lettre.

Plus d'un an s'est écoulé depuis que j'ai quitté le pays de mes ancêtres. Je devais revenir au retour du printemps pour continuer mes quêtes; mais il est plus facile de former des projets que de les réaliser. La mort de mon mari et moi-même ayant été obligée de passer en France pour cause de maladie, je fus forcée d'ajourner mon voyage.

Second Voyage aux Provinces Maritines.

Dans mes pérégrinations je me rendis au Grand Tigue, chez le Révd. Père Leflat qui me reçut cordialement en me disant que j'étais la bienvenue chez lui, tout le temps nécessaire qu'il me faudrait pour visiter ses paroissiens. Après le souper ce bon père pour me distraire de mes longues journées de fatigues et d'ennuis, m'entretenait de nos chers Acadiens. Un soir il me dit: Petit Condiac était la Pointe de Chipondy; c'est là

que vient s'établir en 1689 le meunier Chibadeau avec sa famille qu'il amenait de Port-Royal; c'était dans la baie de Chipondy qu'il bâtit son moulin et établit sa colonie qui, de son vivant, était déjà si florissante. Si vous avez lu les écrits de M. Rameau, rappelez-vous le beau chapitre qu'il a écrit dans son histoire, c'est une de ses meilleures pages. Ce colon entreprenant, disait-il, s'était marié à une sainte femme et eut une vaillante famille. Les progrès de l'établissement étaient la satisfaction du vieux Chibadeau. Ce vénérable vieillard était très riche; il vivait en paix dans cette solitude, si loin du monde qu'il semblait être à l'abri des moindres dangers. Et cependant tout a disparu de cette heureuse pastorelle, depuis la tourmente de 1755. Des étrangers occupent maintenant leurs foyers, cultivent leurs champs, jouissant ainsi si injustement des fruits de leurs travaux. Si le nom même de Chipondy qui rappelait trop aux anglais les honteux souvenirs infligés aux pauvres acadiens exilés, a été changé pour le nom moderne de Petit Coudiac ainsi que celui de Memramcook n'avait pas été effectué par la ruse comme à Grand Pré et à Pisiquidemais par la force ouverte, un fort détachement de troupes anglo-américaines sous le commandement du major Trye avait fait une descente à Chipondy et brûla toutes les maisons, laissant intactes que celles qui se trouvaient à l'entrée du bois où les habitants purent les protéger en faisant feu sur les assaillants de Frye qui avait jeté une partie de ses hommes sur la rive gauche de Petit Coudiac pour faire mettre le feu à l'église; mais les habitants avaient eu

le temps de se reconnaître et de se réunir et de s'allier à un parti de sauvages, sous les ordres de M. Bois Hébert. Ils les surprirent, les cernèrent et en firent un affreux massacre ; la moitié resta sur la place ou furent fait prisonniers, les autres s'enfuirent vers le rivage où ils se défendirent avec l'acharnement du désespoir jusqu'à ce que Trye eut le temps de délibérer et de les rejoindre. Il voulut reprendre l'offensive, mais après un combat acharné, il fut obligé de se rembarquer en toute hâte avec le reste de sa troupe. Mais que pouvait faire cette poignée de malheureux sans espoir de secours de la France, leur oublieuse mère patrie, contre des légions d'hommes armés de pied en cap? Car contre la force il n'y a pas de résistance. Autour du Bassin des Mines, hélas! pas une de ces maisons n'est habitée par des Acadiens; ces étrangers ont bâti sur les cendres de leurs foyers! Cette pensée m'a donné un serrement de cœur chaque fois que j'ai eu le triste plaisir de parcourir le beau pays d'Evangeline et surtout Grand Pré. Jetant un coup d'œil sur le beau paysage environnant, j'ai voulu avant de m'éloigner suivre le chemin qui avaient parcouru les pauvres exilés, jusqu'au lieu de l'embarquement. Là assise sur le talus de la grande digue au pied de laquelle venait battre les grands flots de l'Océan, je restai si longtemps à écouter le bruit mélancolique de ces mêmes flots qui avaint mélé leurs gémissements à ceux des infortunés si injustement bannis de leur pays! j'étais toujours assise, triste et silencieuse, j'ouvris l'Evangéline et mes yeux se remplirent de larmes au souvenir des malheurs qu'avaient éprouvés mes

pauvres ancêtres Acadiens, je conçois ce que peut faire éprouver de charme une telle lecture, faite sur le théâtre des événements. J'invite ceux qui ont pris quelque intérêt à ce qui précède, à relire le beau poême d'Evangéline; ils se convaincreront. Malgré ce qu'ils ont pu voir de contraire dans des publications qui voudraient à tout prix que la touchante élégie de Longfellow soit anéantie que c'est en tout point l'écho fidèle et poétique de la tradition.

Par un beau clair de lune et un calme parfait étant en harmonie avec mes succès, je venais de donner un magnifique concert à St. Jean New Brunswiek pour un hôpital tenu par les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, Dieu a bien voulu couronner mes fatigues d'un beau montant de quatre cent trente-huit piastres. Le 10 octobre, départ d'Annapolis pour Digby et deux jours après je pris le steamer pour Halifax J'éprouvais un horrible malaise sur la Baie de Fundy car la mer était si forte que le capitaine dut chercher un réfuge à l'ancre afin de se mettre à l'abri d'une aussi dangereuse tempête, ah ! il faut passer la Baie de Fundy dans une tempête pour savoir ce que c'est que cette be le Baie de Fundy avec ses mille secrets de destructions. Nous pouvons concevoir l'effroi qu'éprouve les passagers dans un aussi terrible moment. Ce n'est qu'au bout de onze heures après une anxieuse attente facile à comprendre que le capitaine put remettre à la voile pour Halifax. Arrivée là j'inscris mon nom sur le registre du Halifax Hotel et comme d'habitude les noms furent publiés, le mien en était du nombre,et le lendemain j'eus le plaisir d'avoir un grand nombre de visi-

teurs qui vinrent me présenter des aumônes pour les pauvres pour qui je collectais.

A mon retour d'Halifax l'idée m'est venue de publier mes voyages dans les provinces Maritimes et comme descendante Acadienne Française je désire que tout cœur ami s'intéresse au succès de cette nation si oubliée par l'histoire et si peu connue.

DÉDIÉE A MA FAMILLE.

MDE MOREL DE LA DURANTAYE.

INDIEN.

SOUVENIRS ACADIENS.

Le récit que je vais offrir à mes lecteurs est un resumé des légères impressions qui me sont restées et de toutes ce les que j'ai entendues dans mon enfance et dans mon parcours dans les provinces maritimes. On dit que les Troyens exilés donnaient des noms aimés aux lieux inconnus où ils étaient venus chercher une nouvelle patrie. Au temps de la conquête on vit arriver quelques familles démembrées, ralliées par le même malheur, chassées de leurs foyers comme les enfants D'Ilion. Ces pauvres infortunés s'arrêtèrent sur les bords de la Petite Rivière de Montréal. Après avoir entamé la forêt et asséché le sol par des travaux herculéens ils y fixèrent leurs demeures ;pour eux la terre qui allait boire leurs sueurs et leurs larmes, et cueillir leurs dernières espérances était la patrie ; ils nommèrent le coin de cette terre qu'ils venaient d'adopter, la petite Acadie du nom de la patrie perdue.

Tous les proscrits sont frères. Ces pauvres malheureux étaient venus là, les uns après les autres comme viennent les débris d'un naufrage sur la même falaise. Des pères qui avaient eu des familles nombreuses arrivèrent, qu'avec quelques-uns de leurs enfants ou avec ceux de leurs voisins, des pauvres jeunes filles recueillies sur la route dont les vieux parents succombèrent de

fatigue et de faim. Beaucoup d'entre eux en quittant la terre qui les avaient vus naître ne purent y survivre les autres s'acheminèrent vers l'exil à travers les forêts, le long des fleuves, sur les rivages arides de la mer ; tantôt Ils furent arrêtés par la maladie et la misère, d'autre ; fois ils s'égarèrent longtemps. Parmi eux plusieurs comptaient de nombreux parents que quelques-uns parvinrent seu'ement au terme de la route, frères et sœurs avec deux où trois neveux et quelque fois une vieille mère dont l'amour pour ses enfants était plus forte que toutes les fatigues, elle aussi parvenait à toucher cette terre qui devait ensevelir le dernier sacrifice de sa vie en demandant a Dieu de bénir tous ces pauvres proscrits qui se trouvaient près d'elle et leur disait dans un langage si simple mais si pur que l'on sentait que cétait la dernière effusion d'amour du cœur d'une mère et promenant des regards autour d'elle disait : ah ! mes pauvres enfants où sont-ils hélas ? Dieu seul le sait mais si vous avez le bonheur de les voir, dites leur que leur vieille mère est morte en les bénissant et en demandant a Dieu de les protéger contre la tyrannie des Anglais et la grâce de leur pardonner.

C'est au milieu de cette petite colonie d'humbles mais héroïques infortunés, c'est dans leurs champs près de leurs chaumières déjà prospères que naquit et grandit mon père et c'est aussi là dans cette petite Acadie qu'il m'est arrivée de voir le jour. Les Acadiens se sont liés avec les familles qui s'étaient fixées autour de leurs établissements la mienne tenait a la leur ces gens n'ont apporté sous le toit qui les a reçus que les traditions de

l'honneur le plus vigoureux et des vertus les plus robustes. Je n'ai pu connaître ceux qui vinrent vieux dans le pays malgré l'âge avancé qu'ils ont atteint. Je me rappelle seulement avoir vu les enfants de l'exil, ceux qui naquirent après le départ sur des vaisseaux ou dans la forêt et ceux que leur mère portait sur leur sein tout le long de la route. Je me souviens surtout d'avoir entendue raconter souvent quand j'étais petite l'histoire douloureuse de toutes ces pauvres familles. Il serait difficile aujourd'hui de la recueillir dans son exactitude primitive, malgré que la source en soit peu éloignée; elle ne peut donc trouver place que dans le recueil des légendes de mon village; mais d'après l'histoire des Acadiens, elle pourra toujours servir à témoigner d'un fait cruel dont les administrateurs de l'Angleterre se rendaient coupables envers ceux qu'elle aurait dû protéger. J'ai rencontré des vieux Acadiens qui, avec leur bon sens extraordinaire, leur mémoire prodigieuse surtout a l'égard de leurs vieux parents, leur racontaient de génération en génération les malheurs de la pauvre Acadie, surtout le beau village d'Annapolis qui fut pris par les Anglais en dix-sept cent dix qui dans le temps se nommait Port Royal: c'était le centre le plus considérable des français en Amérique. En dix-sept cent onze toute la presqu'île Acadienne subit le sort de Port Royal; les français l'abandonnèrent par le traité d'Utrecht en dix-sept cent quatorze. Nicholson, gouverneur d'Annapolis, invita les Acadiens à prêter le serment d'allégeance ou à quitter le pays dans l'espace d'un an. Inutile de dire le trouble qui régnait parmi ces pauvres gens. Personne

ou presque personne ne voulait prêter le serment, ils craignaient d'accepter le sceptre des nouveaux maîtres, leurs implacables ennemis. En dix-sept cent quarante-six, Cornwallis débarqua, dans le havre de Chebouctou à la tête de 3760 hommes à peu près tous mauvais sujets de Sa Majesté ; car pour hâter cette colonisation, le gouvernement ne tint guère à n'y implanter que des germes de vertu ; on y déversa le trop plein des prisons Ces honnêtes Acadiens ne leur firent pourtant pas mauvais accueil à ces troupes de bandits. A peine avaient-ils appris leur arrivée qu'ils s'empressèrent auprès d'eux, offrant des provisions de toutes espèces, l'aide de leur travail,de leur expérience. Quelque temps après, Cornwallis lança une proc'amation qui enjoignait à tous les habitants de venir faire acte de soumission au roi, sans cela ils perdraient leurs droits de citoyens anglais ; ils étaient menacés de confiscation. Les habitants acadiens rappelèrent la promesse de Philips, la réserve qu'on leur avait toujours accordée dans les termes de leur serment et la cruauté qu'il y aurait de les jeter,main armée,contre des poitrines et des cœurs français. On leur répondit que Philips avait été censuré par le roi pour ses promesses indiscrètes et qu'il fallait se soumettre au roi ; il y avait eu duplicité politique à les garder là malgré eux et ce premier crime comme tous ceux de ce genre ne devait avoir pour conséquence qu'une plus grande duplicité.Et que' crime national plus hideux ! Les Acadiens demandèrent si dans le cas où ils voudraient laisser le pays on leur permettrait de disposer de leurs propriétés. On leur répondit non, qu'ils ne pouvaient ni vendre leurs

biens ni partir. Ils retournèrent alors dans leurs foyers, les uns disposés à confier leur sort au désespoir, les autres à attendre, mais pas un n'alla mettre la main sur la bible pour jurer à l'Angleterre qu'ils livreraient cette main armée contre la France. C'est alors que commença la tyrannie de l'administration anglaise. Ces infortunés héroïques, se voyant persécutés, quittèrent leur patrie en n'emportant avec eux que leur haine pour leurs persécuteurs. Ils sortirent les uns après les autres, les hommes et les femmes soutenant leurs vieux parents par les bras; leur conversation était peu animée, les voix étaient altérées, les phrases entrecoupées. Elles cessèrent tout à fait sur le seuil de leur patrie. A la suite des chefs de famille se rangèrent les fils, les mères, les filles et les nombreux représentants d'une troisième génération. Tous portaient quelque fardeau. Ces espèces de processions qui se faisaient secrètement dans Acadie comme dans Annapolis se dirigèrent silencieusement au milieu des ténèbres vers l'embouchure. On attendait les embarcations. Personne n'accompagnait les pauvres immigrants; il s'en allaient comme ces cercueils ignorés qu'accompagnent les seuls parents en pleurs. On avait craint d'éveiller l'attention de l'autorité qui commencait à tenir l'oreille ouverte, même à Grand-Pré. Arrivés sur la grève au milieu des ténèbres et de l'aveuglement des larmes, cela entraîna quelque désordre. On s'appelait à demi-voix; on préparait la manœuvre, on dégageait les amarres; mais bientôt le bruit cessa peu à peu, on entendit encore quelques voix qui se disaient adieu à travers les sanglots qui s'échappaient de ces

poitrines dont le cœur était déchiré par la séparation des amis et de la patrie qu'ils ne devaient plus revoir. La douleur était générale. On entendait de pauvres petits cris d'enfants troublés dans leur sommeil. Une brise froide, humide, passait sur leur frais visage, ils sentaient que ce n'était pas le souffle caressant de leur mère. Un vigoureux ballottement commençait à se faire sentir sous l'effort des rameurs. Ce n'était plus pour eux le doux balancement du berceau; ils pleuraient et leur voix errant au caprice des vents fut la dernière plainte que l'oreille put saisir dans les solitudes de la mer.

Allez, maintenant, vieil instrument d'une politique barbare, allez distribuer sur tous les rivages de l'Amérique cette mission de la tyrannie, cette semence du malheur. Cachez dans les forêts, sur des grèves, au milieu de solitudes, sans chemin, ces tristes victimes, vous flattant de l'espoir que leurs voix resteront muettes, que leurs pas ne retrouveront jamais le chemin de la patrie, que leurs récits n'arriveront jamais aux oreilles des peuples civilisés, à des cœurs sensibles, que Dieu et le monde les laisseront éternellement sans justice et que vous continuerez votre règne de destruction sans anathèmes et sans châtiments. Non, tous les enfants de ces mères aux entrailles fécondes ne seront pas étouffés sur la terre d'exil! Il survivra des cœurs conçus dans ces seins désolés, trempés dans les larmes de la nation, pétris dans la souffrance, bercés aux chants de leurs malheurs, aux cris de leurs angoisses, aux tressaillements de leurs poitrines, pour vous jeter au delà des âges la clameur vengeresse de l'histoire. Allez, tyrans, cette clameur

tombera sur votre mémoire et descendra jusque sur les ossements de vos tombes menteuses. Dieu nous a sauvés!

UNE RÉSIDENCE PRIVÉE.

DÉPART DES ACADIENS.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.